

# REMISE À NIVEAU

## FORMATION EN CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE (CRP)

*Acquérir les pré-requis de la formation qualifiante. - Développer l'autonomie.  
Entraîner ou ré-entraîner la personne au travail en vue d'une insertion ou d'une réinsertion professionnelle.*

### ? DESCRIPTIF

La remise à niveau en centre de rééducation professionnelle (CRP) se situe en amont des formations qualifiantes. Elle permet aux bénéficiaires d'atteindre les pré-requis nécessaires pour l'enseignement qualifiant envisagé. Sa durée est variable, elle est comprise entre 3 et 6 mois.

La formation en centre de rééducation professionnelle (CRP) peut être précédée, si besoin, de phases préparatoires ou de remise à niveau, et débouche sur des diplômes homologués par l'État. Cette formation fait suite à un bilan socioprofessionnel, médical et évaluation des acquis, à l'élaboration d'un projet professionnel en tenant compte des aptitudes et de la motivation et à l'évaluation de la faisabilité du projet à partir de tests professionnels et de stages.



### BÉNÉFICIAIRES

Toute personne en situation de handicap, bénéficiaire de [l'Art. L. 5212-13 du code du travail](#) ou ayant engagé des démarches de reconnaissance du handicap :

- qui ne peut plus exercer son ancien métier ou qui n'a pu avoir accès à une formation professionnelle, suite à un accident ou à une maladie,
- qui souhaite être orientée vers un stage de rééducation professionnelle,
- et qui nécessite un accompagnement médico-social.

### PRESCRIPTEURS

Chaque entrée en Centre de Rééducation / Réadaptation Professionnelle (CRP), pour une même personne le cas échéant, fait l'objet d'une décision d'orientation. Ces décisions d'orientations sont faites par les Commissions des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) au sein des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). La CDAPH décide également de la nature, des modalités et de la durée de la réadaptation, rééducation ou formation professionnelle appropriée.

### À QUI S'ADRESSER ?

#### Centre Lillois de Réadaptation Professionnelle

3 rue du Docteur Charcot - 59000 LILLE  
03 20 10 43 60 - [centrelillois@ugecam-nord.cnamts.fr](mailto:centrelillois@ugecam-nord.cnamts.fr)  
[www.c-l-r-p.com](http://www.c-l-r-p.com)

#### CRPP SAMSAH La Mollière

19-21 boulevard de Paris - 62601 BERCK SUR MER  
03 21 89 07 07 - [contact@crplamolliere.fr](mailto:contact@crplamolliere.fr)  
[www.crplamolliere.fr](http://www.crplamolliere.fr)

#### ERP André Maginot

35 rue du Général Sarrail - 59051 ROUBAIX  
03 20 73 76 67 - [cpo-maginot@orange.fr](mailto:cpo-maginot@orange.fr)  
[www.erpmaginot.fr](http://www.erpmaginot.fr)

#### Centre Le Belloy (CRP BTP-RMS)

51 rue de Belloy - 60860 SAINT OMER EN CHAUSSÉE  
03 44 84 60 00 - [btprms.probtp.com](http://btprms.probtp.com)

### FINANCEURS

Les Centres de Rééducation Professionnelle (CRP) sont des établissements médico-sociaux gérés par des organismes publics ou privés. Les frais de formation sont pris en charge par l'assurance maladie.

Régime général	Régime agricole	Indépendant	Agent de la fonction publique
OUI	OUI	OUI	OUI

**Mobilisable pendant l'arrêt de travail : OUI**

# REMISE À NIVEAU

## FORMATION EN CENTRE DE RÉÉDUCATION PROFESSIONNELLE (CRP)

*Acquérir les pré-requis de la formation qualifiante. - Développer l'autonomie.  
Entraîner ou ré-entraîner la personne au travail en vue d'une insertion ou d'une réinsertion professionnelle.*

### DÉROULÉ DE L'ACTION

Dispositif de formation longue durée (souvent supérieure à un an), spécifiquement dédié aux personnes en situation de handicap, les centres de rééducation ou reclassement professionnel (CRP) ont pour mission de faciliter la réinsertion sociale et professionnelle des travailleurs handicapés.

#### **1 - La remise à niveau en centre de rééducation professionnelle (CRP)**

Elle se situe en amont des formations qualifiantes.  
Elle permet aux bénéficiaires d'atteindre les pré-requis nécessaires pour l'enseignement qualifiant envisagé.  
Sa durée est variable, elle est comprise entre 3 et 6 mois.

#### **2 - La formation en centre de rééducation professionnelle (CRP)**

Les CRP ont pour vocation d'assurer une formation qualifiante par le biais d'acquisition de nouvelles compétences professionnelles, en alliant un suivi médical, psychologique et social de la personne – avec la présence au sein des centres de personnels tels que médecins, kinésithérapeutes, ergonomes, psychologues, assistants de service social, selon les besoins et les déficiences des stagiaires.

**Les formations en CRP peuvent être de trois ordres :**

- des formations de pré orientation (dont l'objectif est d'aider à élaborer le projet professionnel de la personne).
- des formations préparatoires (dont le suivi est préalable à l'acquisition de nouvelles compétences).
- des formations qualifiantes (formations qualifiantes du niveau BEP/CAP au niveau bac+2 sont proposées dans 24 secteurs d'activité, au plan national), débouchant sur des diplômes homologués par l'Etat.



### BON À SAVOIR

Une personne peut entrer sur plusieurs actions CRP.

Lors de la formation, la personne a le statut de stagiaire de la formation professionnelle.

Si vous recherchez un centre de rééducation / réadaptation professionnelle (CRP) et/ou une formation, vous pouvez vous connecter **sur le site internet** : [www.fagerh.asso.fr](http://www.fagerh.asso.fr)